

## Informations clés



Structure porteuse :  
**PETR du Pays du Bocage Ornaix**

Structure animatrice :  
**CPIE des Collines Normandes**



ETP dédié à l'animation PSE : **0.5 ETP** au sein du CPIE des Collines Normandes

Externalisation complète de l'animation du PETR vers le CPIE



OTEX principal :  
**Polyculture - Élevage**



Surface de territoire PSE : **75 km<sup>2</sup>** soit **49 %** de la superficie du PETR



Densité médiane de haie : **118 ml/ha - Territoire poussant**



Nombre d'agriculteurs dans le PSE : **30** dont **100 %** engagés dans le Label Haie



Date signature 1<sup>er</sup> contrat : **été 2023**



Système indicateurs : **Unique sur la haie**

## 1. Objectif de la démarche PSE

Enjeu : préservation de la ressource en eau

### Indicateurs de pratiques

**Volet I - Gestion des structures paysagères**

Densité et gestion durable du bocage avec le Label Haie + Bonus haies antiérosives

Services écosystémiques rendus

### Bénéfices

Protection des cours d'eau (quantité et qualité)

Limitation des pertes hydrauliques

Conservation des sols

Lutte contre l'érosion et ruissellement

Favoriser le stockage de matière organique dans le sol

## Focus haie

Pour intégrer ce PSE, les agriculteur-trice-s doivent avoir :

- 50 % de la Surface Agricole Utile (SAU) dans le périmètre du PSE-Haie,
- Au moins une parcelle, en totalité ou partie, dans la zone prioritaire enjeu eau PSE
- Au moins 10 ha de SAU

Chaque exploitation éligible étant notée de 1 à 10 en fonction de sa densité de haie, sa rémunération varie en fonction de l'évolution de celle-ci

## Zoom bonus anti-érosion

Éligibilité : Avoir plus de 60% de haies définies antiérosives\* sur le territoire PSE.

Permet de valoriser les exploitations avec des haies à fort pouvoir antiérosif.

Le bonus augmente la note d'un point.

\* en parallèle de l'étude de préfiguration du PSE, un plan des haies antiérosives sur le territoire à été réalisé

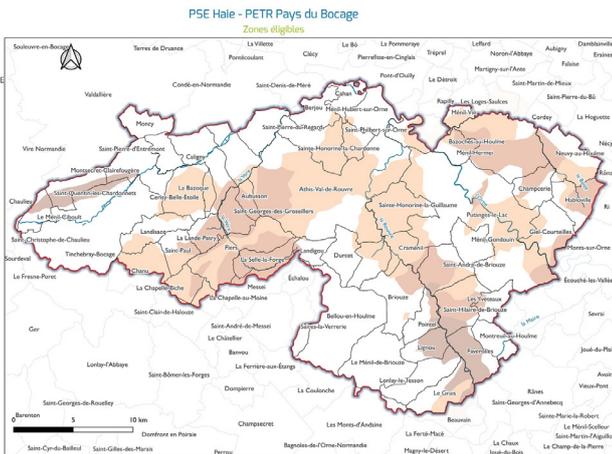
## Le territoire

Territoire moteur sur la thématique de la haie avec la mise en place de plusieurs dispositifs :

- MAEC système et MAEC haie,
- Opération Normandie Haie (AMI), qui a induit plusieurs actions larges autour de la haie,
- « Aux haies citoyens », action d'éducation à l'environnement.



Legend  
Périmètre du PSE  
Zones à enjeux eau  
3.5 - 4.7  
4.7 - 5.8  
5.8 - 7  
Cours d'eau



Le PETR du Pays du Bocage se situe entre le territoire de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et celui de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Le périmètre du PSE a été établi sur les zones à enjeux prioritaires sur le bassin versant Seine Normandie. »

## La prise en compte de la haie sur le territoire

Le territoire normand est très bocager avec une gestion qui permet généralement d'atteindre le niveau 1 du Label Haie. Un gros travail de réapprentissage est tout de même à entreprendre pour diminuer l'usage excessif du lamier et de l'épaveuse. »

## 2. Mise en oeuvre du dispositif PSE - HAIE

■ Action réalisée en interne    ↔ Action réalisée avec des partenaires

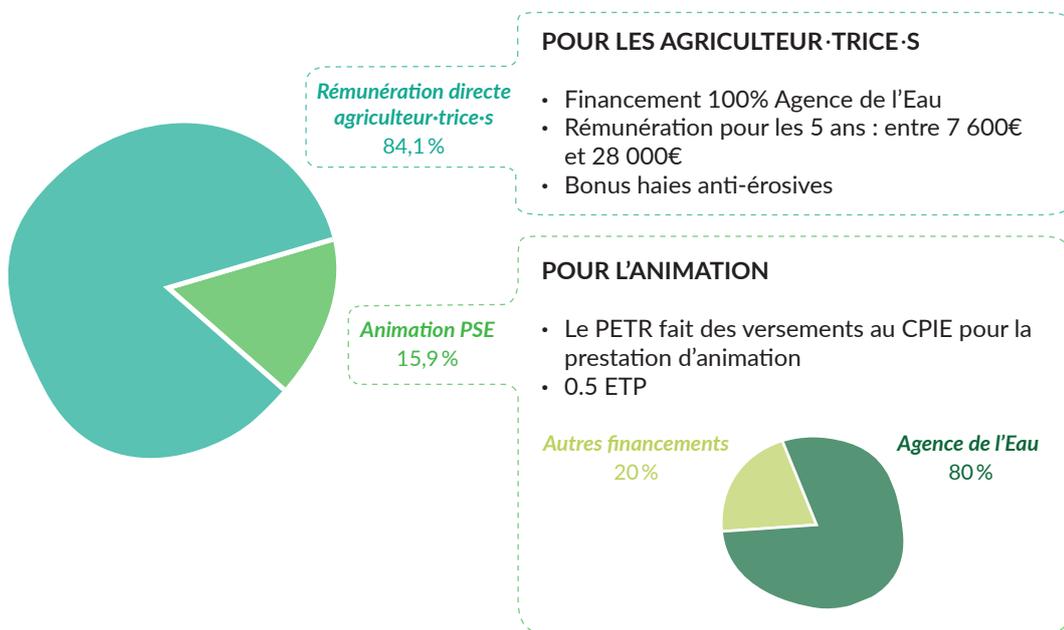
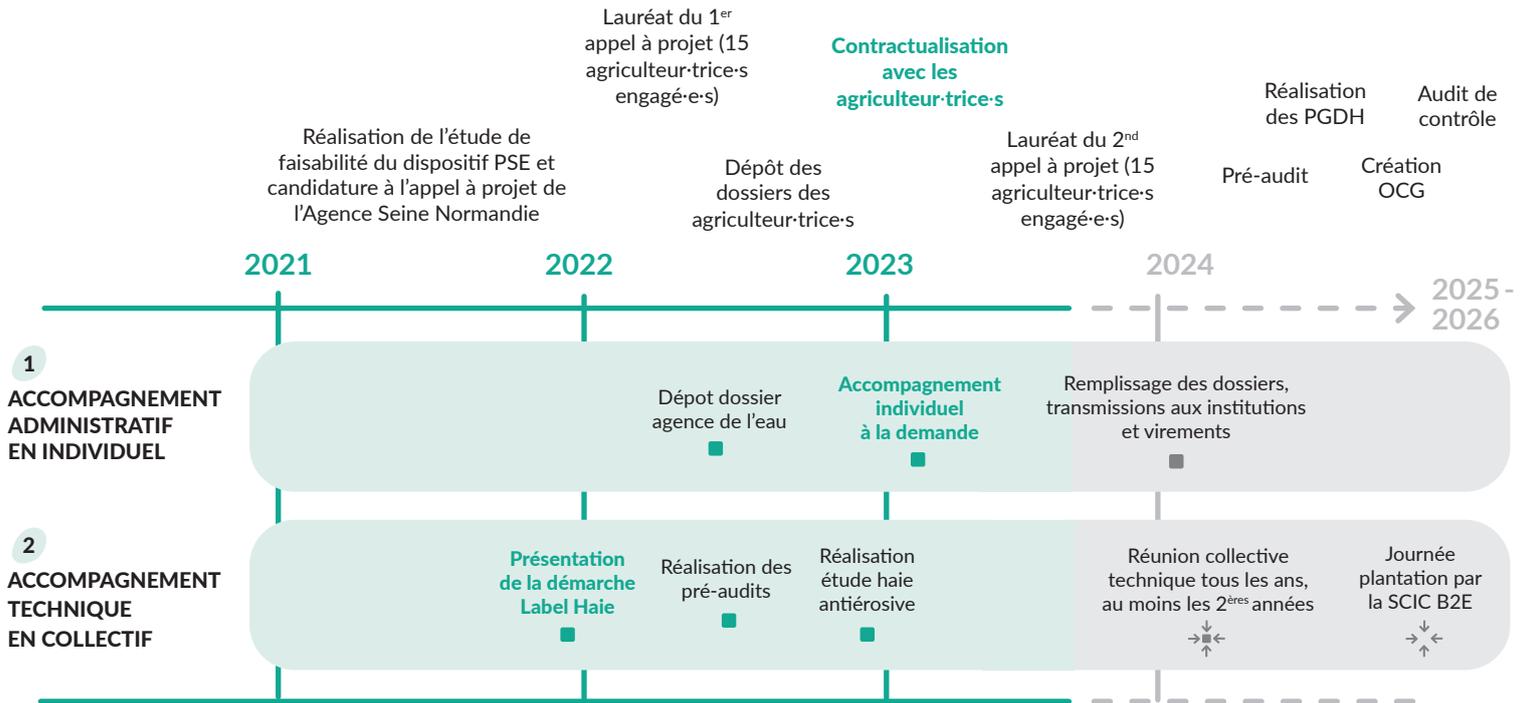


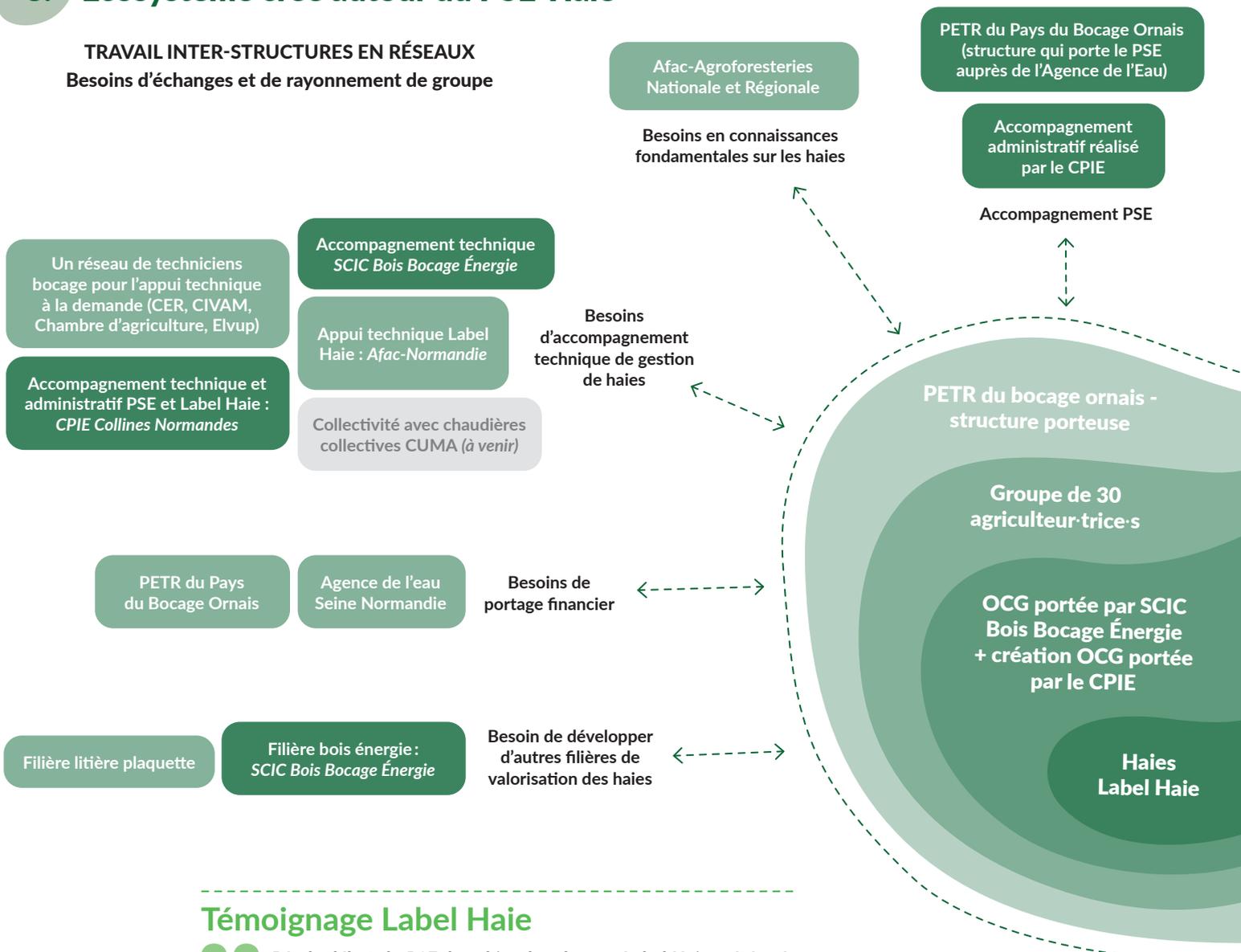
Tableau du financement partie haie en fonction de la note PSE

| Densité de haies (ml/ha SAU)                    | < 68 | 68  | 73   | 78   | 83   | 88 | 93   | 98   | 103  | 108  | 113 |
|---|------|-----|------|------|------|----|------|------|------|------|-----|
| Note PSE  | 0    | 1   | 2    | 3    | 4    | 5  | 6    | 7    | 8    | 9    | 10  |
| Valeur guide Maintien - entretien (€/ha SAU/an) |      | 6,6 | 13,2 | 19,8 | 26,4 | 33 | 39,6 | 46,2 | 52,8 | 59,4 | 66  |

Les accompagnements individuels du Label Haie, comme les pré-audits, sont une réelle opportunité pour informer et accompagner pas à pas les agriculteur-trice-s dans l'amélioration des pratiques de gestion.»

Il y a une confusion sur notre territoire entre les MAEC et les PSE. Les agriculteur-trice-s ont du mal à comprendre pourquoi lorsqu'ils sont engagé-e-s dans une MAEC hors cadre de la haie, ils ne peuvent pas cumuler les deux dispositifs.»

### 3. Écosystème créé autour du PSE-Haie



### Témoignage Label Haie

Dès le début du PSE, le cahier des charges Label Haie a été présenté aux agriculteur-trice-s, de sorte qu'ils en aient connaissance et conscience dès leurs engagements. Nous présentons le Label comme la porte d'entrée du PSE, afin de leur offrir une vision claire. L'obligation du Label Haie a donc été bien accueillie. Certains agriculteur-trice-s ont même déjà entrepris des changements de pratiques de gestion de leurs haies et ont investi dans du matériel plus adapté. Nous prévoyons leurs entrées dans le Label Haie en hiver 2023- 2024.»



## Premier bilan

« Nous sommes aux prémices du dispositif PSE. Nous essayons de faire les étapes une par une, dans l'ordre : nous sommes formés au PGDH, nous nous formerons en septembre 2023 aux audits Label Haie et nous créerons l'OCG en hiver 2023-2024. Nous avons la chance de bénéficier des retours d'expérience des autres territoires PSE. Cette organisation permet un réel engouement des 30 agriculteur-trice-s du groupe et même de certains acteurs en dehors du dispositif PSE. »

## Opportunités

« La mise en place du Label Haie était indéniablement notre objectif principal. Les PSE ont permis de créer une véritable impulsion dans cette démarche en imposant un cadre calendaire et financier. »

## Perspectives

« La mise en place de filières de valorisation économique est certainement un axe primordial à explorer. Notre principal objectif est de maintenir les agriculteur-trice-s dans la démarche Label Haie à la fin du dispositif PSE. Nous nous efforcerons de leur démontrer l'intérêt du Label Haie tant sur le plan technique, écologique et économique. Ce label permet de souligner l'importance de la cohérence globale du système agricole avec un atelier haie viable et durable. Notre rôle est donc de construire un cadre économique suffisamment motivant pour les agriculteur-trice-s en dehors des PSE, par la mise en place de filières de valorisation économique de la haie. »

Portage singulier :  
CPIE animateur et  
moteur mais pas  
porteur du PSE

PSE en construction

Formations  
et montées  
en compétences  
du CPIE

## INFORMATIONS À RETENIR DES SPÉCIFICITÉS PSE

Bonne acceptation  
du Label Haie :  
présentation du Label  
Haie comme porte  
d'entrée dans le PSE

Indicateur unique avec  
bonus haie antiérosive  
sous la volonté de  
l'Agence de l'Eau

## Contact :

CPIE Collines Normandes -  
Julie THIVOL  
Chargée de mission bocage  
& agro-environnement  
[j.thivol@cpie61.fr](mailto:j.thivol@cpie61.fr)



Crédits photos :

p. 1 : Territoire d'élevage — Source : CPIE Collines Normandes

p. 4 : Haie du territoire PSE à l'interface avec une culture — Source : CPIE Collines Normandes